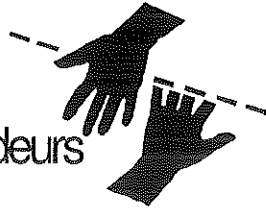


Accueil
Demandeurs
d'Asile



Grenoble, le 3/11/2020

Madame Dominique KIMMERLIN,
Présidente de la CNDA

Monsieurs Julien BOUCHER, Directeur
Général de l'OFPPA

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur Général

Dans le cadre des mesures de "reconfinement" liées à la lutte contre la pandémie de COVID-19, les sociétés de transport par bus et la SNCF annulent leurs trajets reliant la province - en l'occurrence Grenoble - et la région parisienne.

Dans le cas de la SNCF, les trains en partance de Grenoble permettant aux demandeurs d'asile d'être présents à des audiences et auditions prévues à 9h sont supprimés, pour l'instant seuls des TER circulent encore jusqu'à Lyon d'où partent encore quelques TGV à destination de Paris.

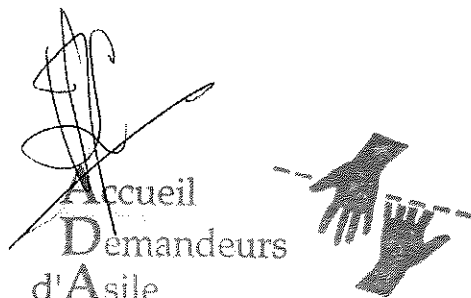
Les billets que les personnes, avec l'aide de leurs hébergements ou de notre association, ont acheté pour se rendre à Paris ne sont de toutes façons plus valides.

Dans ce contexte, et face aux restrictions des déplacements entre les régions imposées par le Gouvernement, nous vous demandons d'annuler les convocations aux auditions prévues dès le 5/11/2020 à l'OFPPA et aux audiences prévues à la CNDA, de surseoir à de nouvelles convocations, et de reporter ces convocations à la fin de la période de "reconfinement", afin de permettre aux personnes vivant en province de pouvoir s'y rendre dans des conditions normales.

Face à l'urgence de la situation, nous vous sommes reconnaissants de votre réactivité.

Nous vous remercions, et vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Jacqueline LEININGER
Présidente de l'ADA



Accueil
Demandeurs
d'Asile

Association Loi 1901 N°W381000881